

Programme de formation

Concevoir des médiations adaptées aux personnes en situation de handicap

Objectifs :

Prendre en compte les situations de handicap implique de sortir de ses représentations et d'imaginer des dispositifs innovants et adaptés... une démarche volontariste permet l'inclusion des publics en situation de handicap. Quels projets mettre en place ? Quels outils utiliser ? Quels contenus et quels supports adapter ? Comment promouvoir son offre ? A ces questions, comme à bien d'autres, cette formation apporte des réponses appuyées sur des expériences de terrain.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre les attentes des personnes en situation de handicap
- imaginer et développer des outils de médiation pertinents
- concevoir des activités accessibles
- être force de proposition pour communiquer efficacement sur les actions mises en place
- se positionner comme référent au sein de leur structure ou de divers groupes de travail
- identifier les réseaux handicaps sur un territoire
- adapter les outils de communication en fonction des handicaps des publics ciblés
- développer les relations de leur structure avec les réseaux handicaps locaux
- fidéliser les publics en situation de handicap

A l'issue de cette formation, l'institution renforcera la qualité et l'efficacité de ses médiations par une meilleure connaissance des attentes de ses publics qu'ils soient en situation de handicap ou non. Elle pourra valoriser cette formation en l'indiquant dans son registre public d'accessibilité obligatoire.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse spécifiquement aux personnes en relation avec les publics et chargées de médiation des contenus culturels. Il faut avoir suivi la formation Bien accueillir les personnes en situation de handicap pour pouvoir s'y inscrire ou l'équivalent dans un autre organisme de formation.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Elle accorde une large place aux échanges et aux mises en perspective des situations professionnelles des participants. Elle peut être enrichie d'un témoignage, d'une visite d'un site culturel exemplaire ou d'un cas pratique.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre les besoins spécifiques des personnes
en amont de la venue
les questions de mobilité
la compréhension
la communication verbale et non verbale
les attitudes adaptées
les aides et services

Inscrire les situations de handicap dans une approche globale
la loi 2005 et son actualité
la participation à la politique mise en œuvre dans l'institution
la « chaîne d'accessibilité » nécessaire à la réussite du projet

Connaître les outils de médiation adaptés
les éléments tactiles (plans en relief, maquettes...)
le surtitrage
l'audiodescription
la communication avec les sourds et les malentendants, LSF, lecture labiale...
la boucle magnétique
le « français facile à lire et à comprendre »

Mettre en place des actions de médiation accessibles
les méthodes d'élaboration d'un projet de médiation
la définition des objectifs et des étapes jusqu'à l'évaluation
l'appropriation de l'existant
la mobilisation des outils adaptés
l'animation de visites
la mise en place d'ateliers

Adapter sa pratique pédagogique et ses propositions d'animations
le niveau d'accessibilité d'un atelier en fonction des spécificités des participants
la mobilisation des capacités de chacun
au besoin, l'élaboration de nouvelles propositions mieux adaptées
la relation juste animateurs / participants et entre les participants, en favorisant la mixité

Associer les publics cibles et communiquer dans leurs réseaux
les partenaires à mobiliser en amont de la construction du projet
la participation des publics au montage de l'action
l'évaluation et le suivi des projets en concertation avec les structures ressources
les bons outils pour la communication : sites web, brochures papier, brochures sonores...
les bons réseaux pour la communication : associations, établissements spécialisés, réseaux sociaux...

Accompagner les autres acteurs
l'argumentation d'un projet d'évolution

la réponse aux questions des collaborateurs
le travail sur les résistances aux changements

Découvrir des exemples de bonnes pratiques
dans des lieux similaires
dans des lieux différents
dans des institutions étrangères
visite et rencontre sur un site exemplaire

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation. Elles sont complétées par des références de bonnes pratiques et d'expériences conduites avec succès.